

CURRICULUM VITAE



Jean-Brice TAP
jeanbricetap@gmail.com
11, petite rue Saint Jean
13100 Aix-en-Provence

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- 2016 : **MAITRE DE CONFÉRENCES DES UNIVERSITÉS**, UNIVERSITE AIX-MARSEILLE, CENTRE DE DROIT ECONOMIQUE, (EA 4224)
- 2014/2015 : ATER, UNIVERSITE AIX-MARSEILLE (TEMPS PLEIN)
- 2013/2014 : ATER, UNIVERSITE AIX-MARSEILLE (TEMPS PLEIN)
- 2010/2013 : DOCTORANT CONTRACTUEL CHARGÉ DE MISSION D'ENSEIGNEMENT, UNIVERSITE AIX-MARSEILLE

FORMATION ET TITRES UNIVERSITAIRES

- 2016 : Qualifié aux fonctions de **MAITRE DE CONFERENCES**, Section 01 CNU, Droit privé et sciences criminelles
- 2015 : **DOCTORAT EN DROIT PRIVE ET SCIENCES CRIMINELLES**, Université Aix-Marseille
Thèse intitulée « La localisation des sociétés », mention très honorable, félicitations du jury à l'unanimité, proposition pour un prix de thèse et autorisation de publication de la thèse en l'état, publiée aux P.U.A.M
Ouvrage récompensé du Prix de thèse Lamy
Ouvrage récompensé du Prix de l'association Droit et Commerce
- 2010 : **MASTER II RECHERCHE, DROIT ECONOMIQUE**, Institut de Droit des affaires, Université Aix-Marseille III (mention bien, vice major)
- 2009 : **MASTER I, DROIT DES AFFAIRES**, Université Aix-Marseille III (mention assez bien)
- 2008 : **LICENCE DE DROIT**, Université Sud Toulon Var (mention bien ; obtention de l'aide au mérite de l'enseignement supérieur octroyée aux meilleurs licenciés de chaque promotion)
- 2005 : **BACCALAUREAT, SERIE SCIENTIFIQUE**, Lycée Notre Dame, Toulon (mention bien)

TRAVAUX DE RECHERCHE ET PUBLICATIONS

I : THESE DE DOCTORAT

- **La localisation des sociétés**, préface M. Menjucq, avant-propos J. Mestre, PUAM, 2017
Mention très honorable, félicitations du jury à l'unanimité, proposition pour un prix de thèse et autorisation de publication en l'état.

Jury: M. le Professeur Michel MENJUCQ (Université Paris I, rapporteur), M. le Professeur Olivier DEBAT (Université Toulouse 1 Capitole, rapporteur), M. le Professeur Hugo BARBIER (Université Aix-Marseille, président), Mme le Professeur Julia HEINICH (Université de Bourgogne), M. le Doyen Jacques MESTRE (Doyen de la Faculté de Droit et de science politique), Mme le Professeur Marie-Ève PANCRAZI (Université Aix-Marseille)

II : ARTICLES ET COMMENTAIRES

- « L'effet relatif de la clause de conciliation », note sous Cass. 1^o civ., 14 mars 2018, n^o 17-14.440, , *Revue Lamy droit civil, à paraître*
 - « La nécessaire démonstration du caractère distinct du préjudice de l'associé », note sous Cass. com. 17 janvier 2018, n^o 16-10266, *Revue des sociétés, à paraître*
 - « La faute de gestion dans tous ses états », note sous Cour d'appel de Paris, ch. 5-8, 10 août 2017, n^o 15/17109, *Revue des sociétés, à paraître*
 - « La vigilance, un nouvel horizon », *R. J. Com.*, jan-fév 2018, n^o1 (publication de la conférence donnée au Tribunal de commerce de Paris le 4 décembre 2017)
 - « Pas de nullité pour dol dans les cessions de gré à gré des actifs du débiteur placé en liquidation judiciaire », note sous Cass. com. 4 mai 2017, n^o 15-27.899, *Revue Lamy droit civil*, octobre 2017, n^o 152, p. 16
 - « Les clauses de conciliation et de médiation face aux conflits sociétaires », *Revue des sociétés*, novembre 2017
 - « Le droit des groupes de sociétés à l'épreuve de l'article L. 442-6, I, 5^o du code de commerce », note sous Cass. com. 6 octobre 2015, n^o 19-14.499, *Revue des sociétés*, septembre 2016, n^o 09, p. 519
 - « Pacte de préférence, prévoir, mais à quel prix ? », note sous Cass. com., 5 janvier 2016, n^o 14-19584, *Revue Lamy droit civil*, n^o 139, juillet août 2016, p. 11
-

RESPONSABILITÉS ADMINISTRATIVES

- **Codirection du Diplôme d'Études Supérieures Universitaires** *Economic Law*, Institut de droit des affaires de l'Université d'Aix-Marseille